

Ateliers en ligne pour soutenir les parents dans l'éducation numérique des enfants et jeunes



dans la vie familiale et pour accompagner les enfants et jeunes dans l'acquisition des compétences qui leur permettent un usage numérique responsable et grâce auquel ils développent leur sens critique.

Les médias digitaux et outils de communication comme Instagram, Snapchat, YouTube ou WhatsApp font partie de la vie quotidienne de nos enfants et jeunes. Ils partagent et commentent sur leur smartphone des photos, des vidéos et de la musique. Tôt ou tard, ils découvrent aussi le monde des jeux vidéo, jouer en ligne devient alors pour beaucoup une activité de loisirs importante. Les médias numériques comportent pour toutes et tous des chances et aussi des risques.

Les ateliers gratuits de Pro Juventute s'adressent aux parents et personnes de référence des enfants et jeunes. Ils transmettent des conseils et astuces pratiques pour intégrer le numérique

Dates et inscriptions sur projuventute.ch/ateliers-parents



Retour des concerts de Jussy

21 avril, Kebyart, quatuor de saxophones au Temple de Jussy

Pere Méndez Marsal, saxophone soprano Víctor Serra Noguera, saxophone alto Robert Seara Mora, saxophone ténor et Daniel Miguel Guerrero, saxophone baryton, sont quatre talentueux musiciens qui partagent la passion de la musique de chambre, mais aussi le désir de faire souffler un vent de fraîcheur sur la musique classique. Leur nom leur sied à merveille: le mot balinais «kebyar» signifie «s'enflammer soudainement» ou «éclater».

Ces quatre esprits libres de Barcelone approchent de façon créative et ouverte tant le répertoire de littérature originale que leurs propres arrangements et les commandes de nouvelles œuvres.



Rencontres prévention: le harcèlement scolaire



Unis contre le harcèlement scolaire!

Judi 18 avril 2024 à 19h, salle communale, rencontre spécialement destinée aux parents, grands-parents et/ou adultes intéressés. **Entrée libre**

Vendredi 19 avril 2024 à 19h, local des jeunes L'ABRI, rencontre spécialement destinée aux jeunes du cycle et du collège. **Entrée libre**

Mercredi 24 avril 2024 à 11h.45, salle communale, rencontre spécialement destinée aux enfants de l'école primaire, niveau 5,6,7 et 8 P (un petit repas leur sera servi à 11h.45; cette rencontre se terminera aux alentours de 14h.

Sur inscription: manifestation@jussy.ch

AGENDA

8 AVRIL
Brunch
des retraités – 10h

15 AVRIL
Conseil municipal – 20h

20 AVRIL
Journée de nettoyage
des bords de route – 9h

21 AVRIL
Concerts de Jussy

24 AVRIL
Don du sang

28 AVRIL
Balade transfrontalière

6^e édition du concours de nouvelles



6^{ÈME} ÉDITION - 2023-2024

CONCOURS DE NOUVELLES DE JUSSY

NOUVELLES ET ILLUSTRATIONS

THÈME

"L'ENVERS DU DÉCOR"

Œuvres à rendre avant le 15 juin 2024

Possibilité de participer aux deux concours
Tarif unique : 10 CHF / 10 Euros
Ouvert à tous : amateurs et professionnels

Inscriptions sur www.leconcoursdenouvelles.com
Informations par email : leconcoursdenouvelles@gmail.com

inscriptions:



Perturbations trafic Marathon, dimanche 5 mai



Routes fermées à la circulation:

- Route de Jussy de 9h à 11h45
- Route de Compois de 9h à 10h45
- Route du Château du Crest et Route de la Gara de 9h15 à 11h

Retrouvez la carte et toutes les informations pratiques en scannant le QR code suivant:



Les rencontres seront conduites par Déborah Badoud Psychologue-Psychothérapeute, Crystel Descaves éducatrice sociale, Valentine Heu-Roger pédagogue en éducation précoce spécialisée et Rania Tawil avocate de l'Association Heimdall.

Le harcèlement en milieu scolaire est malheureusement une réalité face à laquelle presque un élève par classe est concerné. Il peut entraîner des conséquences importantes sur le développement psychologique et social de l'enfant et de l'adolescent à plus long terme: sentiment de honte, perte de l'estime de soi, difficultés à aller vers les autres, développement de conduites d'évitement. Certaines situations de harcèlement en milieu scolaire sont si intenses et fréquentes que la victime n'y voit qu'une seule issue: le suicide.

L'association Heimdall est là pour venir en aide aux jeunes en proie au harcèlement en milieu scolaire et à leurs

proches dans le canton de Genève. Elle a pour missions de soutenir et défendre les victimes de tels agissements, de préserver l'intégrité et la dignité des enfants et adolescents, de les outiller afin qu'ils puissent suivre leur scolarité sereinement et de dénoncer les cas aux directions d'établissements scolaires ainsi qu'au DIP, si cela s'avère nécessaire.

L'association Heimdall est composée d'un groupe de soutien formé de professionnels de la santé et de l'enfance, ainsi que d'un groupe de motards intervenant dans les établissements scolaires et permettant de créer des liens avec les enfants.

Notre devise: Unis contre le harcèlement scolaire!

Organisation: Commission sociale Avec la participation de: L'ABRI; APEJ; Les Baroudeurs de Jussy Les rencontres sont conduites par: L'Association Heimdall

Soyez attentifs au feu bactérien



de contamination par le feu bactérien, les parties de végétaux touchées doivent être enlevées et détruites dans les règles de l'art (cassure phytosanitaire, taille phytosanitaire). Il n'existe cependant plus d'obligation d'arrachage. Il ne faut jamais toucher les plantes suspectes

De nombreuses informations concernant le feu bactérien figurent sur les sites Internet <https://www.feubacterien.ch>

En cas de suspicion, l'annonce à la station phytosanitaire cantonale est obligatoire :
Tél. 022 388 71 71
agriculture@etat.ge.ch

Afin que la production agricole de fruits à pépins et la production de plants puissent continuer d'être protégées contre le feu bactérien, l'Office fédéral de l'agriculture a décidé de classer la commune de Jussy en zone de faible prévalence.

Les propriétaires de plantes hôtes ont l'obligation de surveiller, d'annoncer et de combattre le feu bactérien. En cas

Les espèces de fruits à pépins et les plantes ornementales suivantes sont des plantes hôtes du feu bactérien.

Pommier, Poirier, Cognassier, Aubépine, Cotonéaster, Néflier, Buisson ardent, Photinia davidiana, Cognassier ou pommier du Japon, Pyracantha, Néflier du Japon, Sorbier, Alisier, Amélanche.

Inscriptions ouvertes au passeport vacances



Le Passeport-Vacances propose une grande variété d'activités dans la région de Genève pendant le mois de juillet. Il vise à offrir des vacances très abordables tout en favorisant l'autonomie des enfants âgés de 10 à 15 ans,

en les invitant à concevoir leur propre programme, par une sélection d'activités de leur choix. Le programme, sans cesse renouvelé, se construit chaque année grâce à une collaboration efficace entre les secteurs public et privé (communes, entreprises, associations) ainsi que divers groupements qui souhaitent partager leur savoir.

INFOS & INSCRIPTIONS



022 884 34 50
passeport.vacances@022familles.ch
WWW.PASSEPORT-VACANCES-GE.CH

Journée de nettoyage des bords de route

Samedi 20 avril 2024

Comme chaque année, la Commune organise une journée de nettoyage le long des routes de notre village. Venez nombreux pour rendre votre commune encore plus belle.

Rendez-vous 9H à la mairie
CAFE / CROISSANTS
retour à 11H30 APÉRITIF

Inscription pour les bénévoles:
022/888.15.15 / manifestation@jussy.ch

Fantastique service TPG Flex



tpgFlex est un service de bus à la demande qui complète les lignes régulières du réseau. Il permet aux voyageurs et voyageuses de rejoindre un arrêt d'une ligne régulière ou d'effectuer un trajet entre deux arrêts situés dans le secteur.

Comment ça marche ?

- 1 Je m'inscris (lors de la première connexion sur l'app tpgFlex). Nom, prénom, n° de portable
- 2 Je commande ma course depuis l'app tpgFlex ou sur tpg.ch/fr/tpgflex
- 3 J'indique mon arrêt de départ et celui de ma destination ainsi que l'heure souhaitée
- 4 Je reçois un SMS de confirmation me donnant tous les détails de mon trajet

Sans abonnement le ticket s'achète à l'intérieur du bus avec une carte bancaire sans contact. Le trajet est de 3 chf depuis la suisse et 4.70 depuis la France ou pour aller en France <https://www.jussy.ch/tpg>

Moustique tigre, l'envahissant...



Ne pas laisser dehors des objets - bâches, jouets, pneus... - qui pourraient attirer de petites tigrés.



Ne pas utiliser des produits non ciblés qui détruisent de nombreux insectes prédateurs du moustique tigre.



Retourner tous les pots ou récipients inutilisés.



Vider au moins une fois par semaine tout récipient ouvert contenant de l'eau.



Mettre un couvercle sur tous les récipients qui ne peuvent pas être vidés (réservoirs, pieds de parasols, etc.).



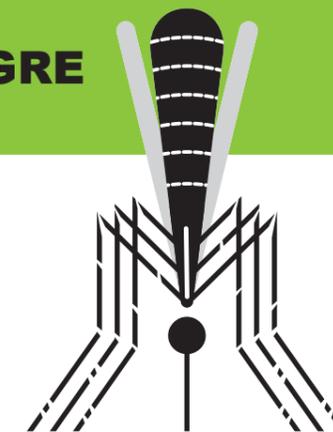
Comblir avec du sable les espaces qui contiennent inévitablement de l'eau.



Inutile de chlorer de façon accrue la piscine de jardin : le moustique tigre évite les gros volumes d'eau.



Respecter les plans d'eau naturels ou les prédateurs du moustique tigre l'empêchant de s'implanter.



JARDINS ET BALCONS : Éviter les nuisances du moustique tigre implique de nouvelles habitudes.

CE QU'IL FAUT SAVOIR :

- Le moustique tigre est une espèce invasive exotique qui se trouve dans les zones habitées et évite les espaces naturels.
- Quelques centimètres d'eau stagnante durant une semaine peuvent suffire pour que le moustique tigre produise une nouvelle génération.
- Il peut voler sur plusieurs mètres dans un tuyau pour trouver de l'eau.



Le moustique tigre est une espèce exotique envahissante qui colonise progressivement l'Europe en tirant parti du changement climatique. Il évite soigneusement les espaces naturels et s'établit avant tout dans les zones habitées où il peut occasionner une gêne importante en fin d'été.

La situation dans le canton de Genève

Il a été identifié pour la première fois à Genève durant l'automne 2019. Depuis, il se répand : il est actuellement noté sur au moins une dizaine de communes. La colonisation du canton paraît désormais inéluctable et, d'ici 2 à 3 ans, tous les secteurs urbanisés seront concernés.

Afin de limiter les nuisances pour les habitants et protéger la santé publique, l'objectif du canton de Genève consiste à maintenir les populations de moustiques tigres le plus bas possible pour - prévenir l'émergence de maladies exotiques

- et diminuer la gêne pour la population. Cette stratégie nécessite avant tout de limiter drastiquement la disponibilité des petites accumulations d'eau pour le moustique tigre qui en dépend pour sa reproduction - en les supprimant - ou en les traitant avec un larvicide ciblé non nocif pour l'environnement.

Ainsi, durant l'été 2023, près de 2'300 bouches d'évacuation d'eau claires (grilles) situées dans les quartiers les plus touchés des communes de Thônex, Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Veyrier, Onex, Lancy et Confignon ont été traitées par les autorités au moyen d'un larvicide ciblé non nocif pour l'environnement.

La lutte contre l'expansion du moustique tigre ne peut porter ses fruits qu'avec le concours de la population car elle implique de véritables changements d'habitudes. <https://www.ge.ch/moustique-tigre>

Chiens en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet



La divagation des chiens cause de graves perturbations à la faune sauvage qui peut être affaiblie, poursuivie, capturée et parfois mise à mort par l'animal domestique.

En forêt, les chiens doivent être tenus en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet afin de protéger la faune sauvage durant la période de reproduction. Dans certaines réserves fédérales d'oiseaux d'eau et migrateurs (OROEM), l'interdiction de laisser son animal en liberté s'applique toute l'année. Attention, dans certains sites naturels, les chiens ne sont pas autorisés, même en laisse : mieux vaut s'informer avant sa promenade et être prêt à revoir son itinéraire en fonction de la signalétique sur le terrain.

Espace de liberté pour chien

Le canton et les communes ont créé en campagne aussi des espaces de liberté dans lesquels les chiens peuvent s'ébattre sans être tenus en laisse tout en restant sous le contrôle permanent de leur maître.

Espaces de liberté et parcs publics interdits aux chiens

<https://www.ge.ch/detenir-chien/espaces-liberte-parcs-publics-interdits-aux-chiens>

Nouvelle déchetterie accessible dès le 15 avril

Une nouvelle déchetterie a été installée à la route de Jussy 294. Ordures ménagères - verre - papier - aluminium - PET